

RAPPORT DE JURY
DU CONCOURS POUR LE
RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE
CATÉGORIE C DES MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
Branche Administrative

ANNÉE 2023

MARS 2024

I – Présentation du concours

Le décret n° 2010-984 du 26 août 2010 fixe le statut particulier du corps des agents administratifs des finances publiques.

Le décret n° 79-88 du 25 janvier 1979 modifié fixe quant à lui le statut particulier des agents de constatation des douanes.

L'arrêté du 12 avril 2016 fixe les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves de ce concours.

1.1 Les conditions pour concourir

L'avis de concours pour le recrutement au titre de l'année 2023 de personnels de catégorie C des ministères économiques et financiers publié au journal Officiel le 22 avril 2023 détaille les conditions pour concourir aux concours internes et externes.

1.2 La nature et le programme des épreuves

L'architecture du concours commun C, qui doit permettre de confirmer que les agents sélectionnés ont toutes les qualités requises pour assumer les responsabilités futures qui leur seront confiées, est la suivante :

- Pré-admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 1 heure 30 – coefficient 1 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Questionnaire à choix multiple destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat.

- Admissibilité : une épreuve écrite obligatoire :

Durée : 3 heures – coefficient 2 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres.

- Admission : une épreuve orale obligatoire :

Durée : 20 minutes – coefficient 2 – note éliminatoire inférieure à 5/20

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Cet entretien a pour point de départ un exposé du candidat sur son parcours, d'une durée d'environ deux minutes. Il se poursuit par un échange avec le jury.

1.3 Composition du jury

Le jury national de ce concours, associé aux travaux de conception de sujets, correction de copies et audition des candidats, a été désigné par arrêté du 27 septembre 2023. Ce jury national est constitué de 13 membres, originaires de la direction générale des finances publiques (DGFIP) et de la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI). Ce jury a été présidé par Philippe REYNAUD, Administrateur supérieur des douanes et droits indirects.

L'épreuve orale d'admission a nécessité la constitution de 89 commissions réparties sur 15 centres d'examen, ainsi que la désignation de 33 examinateurs suppléants. Les examinateurs, titulaires et suppléants, ont été nommés par un arrêté du 20 décembre 2023.

1.4 Nombre de postes

Par arrêté publié au Journal officiel le 28 septembre 2023, le nombre de places offertes à ce concours a été fixé à 1 568, réparties de la manière suivante :

- 1 327 pour le corps des agents administratifs des Finances publiques (884 places au titre du concours externe et 443 au titre du concours interne) ;
- 21 pour le corps des agents de constatation des douanes dans la branche du contrôle des opérations commerciales et d'administration générale (14 places au titre du concours externe et 7 au titre du concours interne) ;

II – Présentation des candidats

2.1 Inscrits/ présents

Le nombre de candidats inscrits au titre du millésime 2023 figure dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Nombre d'inscrits millésime 2022	Nombre d'inscrits millésime 2021	Variation
Externe	Administrative	13 630	13 144	+ 3,70 %
Interne	Administrative	986	1 082	- 8,87 %
Total général		14 616	14 526	+ 0,62 %

Le nombre et le pourcentage de candidats présents aux différentes épreuves sont présentés dans le tableau suivant :

Concours	Filière	Épreuve	Nombre de candidats convoqués	Nombre de candidats présents	Pourcentage de candidats présents/ candidats convoqués
Externe	Administrative	Questionnaire à choix multiple	13 623	6 317	46,37 %
		Cas pratique	5 091	5 051	99,21 %
		Entretien	3 325	2 975	89,47 %
Interne	Administrative	Questionnaire à choix multiple	985	450	45,69 %
		Cas pratique	376	372	98,94 %
		Entretien	254	232	91,34 %

Les lauréats

Les résultats globaux et le profil sociologique des lauréats sur liste principale sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Concours	Filière	Moyenne générale du concours	Dispersion des moyennes générales (écrits + oraux)	Pourcentage de femmes parmi les candidats admis	Pourcentage d'hommes parmi les candidats admis	Moyenne d'âge des admis	Lauréat le plus jeune	Lauréat le plus âgé
Externe	Administrative	11,41/20	6,23/20 à 17,88/20	60,63 %	39,37 %	34 ans	16 ans	58 ans
Interne	Administrative	11,36/20	7,01/20 à 17,15/20	70,78 %	29,22 %	40 ans	20 ans	60 ans

III – Les épreuves écrites de pré-admissibilité et d'admissibilité

3.1 Généralités

Les épreuves de pré-admissibilité et d'admissibilité se sont déroulées le 3 octobre 2023.

Lors de la réunion de jury du 13 novembre 2023, 5 091 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours externes et 376 candidats ont été déclarés pré-admissibles au titre des concours internes au titre du corps des agents administratifs des finances publiques et du corps des agents de constatation des douanes, branche administrative.

Lors de la réunion de jury du 17 novembre 2023, 3 325 candidats ont été déclarés admissibles au titre du concours externe et 254 candidats ont été déclarés admissibles au titre du concours interne.

3.2 Résultats

Les résultats obtenus à l'épreuve de pré-admissibilité de la branche administrative sont les suivants :

Épreuve de préadmissibilité	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	9,69	9,73
Note la plus élevée	19,19	17,59
Note la plus faible	0,00	0,00
Notes ≥ 15 (1)	296 4,69 %	12 2,67 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	1 172 18,55 %	71 15,77 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	1 468 23,24 %	83 18,44 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	1 353 21,42 %	129 28,67 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	2 821 44,66 %	212 47,11 %
Notes < 10	3 496 55,34 %	238 52,89 %
Dont notes éliminatoires < 5	340 5,38 %	17 3,78 %

Les résultats obtenus à l'épreuve d'admissibilité sont les suivants :

Épreuve d'admissibilité	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	10,17	10,25
Note la plus élevée	18,75	17,50
Note la plus faible	0,00	2,75
Notes ≥ 15 (1)	315 6,24 %	23 6,18 %
12 \leq notes < 15 (2)	1 090 21,58 %	83 22,31 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	1 405 27,82 %	106 28,49 %
10 \leq notes < 12 (4)	1 144 22,65 %	80 21,51 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	2 549 50,47 %	186 50,00 %
Notes < 10	2 502 49,53 %	186 50,00 %
Dont notes éliminatoires < 5	304 6,02 %	13 3,49 %

3.3 Appréciations des travaux des candidats

➤ *Épreuve de pré-admissibilité*

Les résultats constatés apparaissent contrastés entre les différentes catégories de questions. Il s'agit ici du détail de l'épreuve « Métropole + Antilles Guyane ».

Concernant les réponses en matière d'**orthographe, vocabulaire et grammaire**, le niveau des candidats est en légère hausse par rapport à celui du millésime précédent avec 56,63 % de taux de bonnes réponses (51,44 % en 2022). Il s'agit de la deuxième thématique du QCM la mieux réussie.

Pour ce qui est du niveau d'ensemble des candidats en matière des **connaissances générales**, le taux de réussite cette année est en forte baisse par rapport au millésime précédent, avec un taux de bonnes réponses global de 43,84 % (63 % en 2022). Il s'agit de l'une des thématiques du QCM la moins bien réussie

Concernant les questions de **calcul**, le niveau est en baisse par rapport au millésime précédent avec 45,38 % de taux de bonnes réponses (50,16 % en 2022).

Enfin, le questionnaire de **raisonnement** est sans conteste la partie du QCM la mieux réussie par les candidats, avec un taux de bonnes réponse de 60,24 % (71,81 % en 2022). Il s'agit de la thématique du QCM la mieux réussie.

Ces résultats démontrent un moins bon niveau de préparation concernant les questionnaires de **calcul** et de **connaissances générales** que les années précédentes. Le niveau des candidats est nettement meilleur concernant les questionnaires de **raisonnement** et d'**orthographe, grammaire et vocabulaire**.

➤ *Épreuve d'admissibilité*

D'une manière générale, les correcteurs soulignent un niveau très moyen.

La forme demeure pour la quasi-totalité des copies très perfectible. L'orthographe et la syntaxe sont d'un niveau général très insuffisant. La présentation est souvent bâclée. Certaines copies manquent de soin (ratures, non utilisation d'une règle pour souligner). Ceci témoigne d'un manque de préparation et de renseignement des attentes du concours de la part des candidats, notamment par la consultation des annales en ligne.

S'agissant de la partie « Questions », les correcteurs ont remarqué que c'est la partie du sujet la mieux traitée par les candidats. Malgré le manque de concision, l'essentiel est présent. Toutefois, beaucoup trop de réponses sont souvent un copier-coller de paragraphe du fonds documentaire. Aucun effort de reformulation n'est fait.

S'agissant de la partie « Applications », elle a été moins bien réussie par les candidats. Les calculs et les graphiques ne sont pas maîtrisés. Lorsque les graphiques sont présents, ils sont bien trop souvent incomplets au niveau de la présentation (pas de titres, abscisses et ordonnées non annotées, absence des données chiffrées). Concernant les calculs, certains candidats ne différencient pas la notion de points et de pourcentages. L'absence de lecture des consignes ou la mauvaise compréhension de l'énoncé amènent à des réponses incomplètes ou incorrectes.

S'agissant de la partie « Rédaction », les correcteurs remarquent que celle-ci n'a pas été traitée ou alors que partiellement ou de manière succincte (moins d'une dizaine de lignes). Ils regrettent surtout l'absence de plan avec introduction et conclusion dans beaucoup de copies. Une majorité de candidats se contentent de survoler la question sans la développer et répondent en un seul paragraphe des idées reprises dans les documents. Les meilleurs candidats se démarquent par la présence d'un plan avec une introduction, une conclusion et des parties équilibrées. Ils ont su structurer leur réflexion et apporter des idées personnelles sur le sujet.

IV – L'épreuve orale d'admission

4.1 La formation des membres du jury oral

L'ensemble des membres du jury a bénéficié d'une formation en présentiel. Ils ont pu établir un premier contact avec leur binôme avant les auditions, acquérir les techniques d'audition et échanger avec le président du jury. L'ENFiP a pu ainsi leur rappeler les attentes du recrutement et les principes de l'épreuve.

4.2 Le contexte de déroulement de l'épreuve orale

Cette épreuve, qui consiste en un entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, s'est déroulée du 8 au 12 janvier 2024. Les auditions ont été organisées sur 15 centres d'examen répartis en France et en outre-mer.

Cette épreuve a nécessité la constitution de 89 commissions.

4.3 Données chiffrées de l'épreuve orale

Les résultats de l'épreuve orale sont les suivants :

Épreuve orale d'admission	Concours externe filière administrative	Concours interne filière administrative
Moyenne générale	11,41	11,36
Note la plus élevée	19,50	19,00
Note la plus faible	2,00	3,00
Notes ≥ 15 (1)	591 19,87 %	45 19,40 %
$12 \leq \text{notes} < 15$ (2)	756 25,41 %	69 29,74 %
Notes ≥ 12 (3) Total cumul (1)+(2)	1 347 45,28 %	114 49,14 %
$10 \leq \text{notes} < 12$ (4)	501 16,84 %	43 18,53 %
Notes ≥ 10 (5) Total cumul (3)+(4)	1 848 62,12 %	157 67,67 %
Notes < 10	1 127 37,88 %	75 32,33 %
Dont notes éliminatoires < 5	235 7,90 %	12 5,17 %
Nombre admis sur liste principale	884	154
Nombre admis sur liste complémentaire	955	--

4.5 Appréciation du jury

D'une manière générale, le jury tient à souligner le bon niveau d'ensemble des prestations à l'oral des candidats, même si celui-ci reste hétérogène. L'expression orale est jugée globalement correcte. Le jury a apprécié la sincérité et la personnalisation des réponses formulées par certains d'entre eux. D'autres, au contraire, se sont limités à des réponses stéréotypées, correspondant aux attentes supposées des examinateurs.

S'agissant de la présentation, trop de candidats ont donné le sentiment de ne pas maîtriser l'exposé, en deux minutes, de leur parcours et leurs motivations. L'exposé est souvent trop court relevant parfois de l'improvisation. À l'inverse, de très bons candidats ont préparé leur entretien en présentant leur parcours scolaire et/ou professionnel, ont fait preuve de motivation et de conviction et se sont renseignés sur l'administration qu'ils souhaitent intégrer.

La connaissance de l'environnement des ministères économiques et financiers est perfectible pour certains candidats qui ne connaissent pas nos missions, nos structures et les grandes réformes en cours. Des efforts doivent, en particulier, être faits et porter sur l'ensemble des missions poursuivies par les principales directions de nos ministères. Ainsi, si les missions fiscales de la DGFIP sont assez largement connues, celles de la sphère publique ne sont pas maîtrisées ; celle de la Douane sont largement ignorées, or il s'agit d'un concours commun comme cela a été rappelé aux candidats. Les bons candidats ont quant à eux démontré une bonne hauteur de vue, une curiosité et un intérêt sur les enjeux et problématiques actuelles.

S'agissant des mises en situation, certaines réponses manquent de souplesse et de pondération voire sont en totale inadéquation avec les obligations déontologiques exigées des fonctionnaires de la DGFIP et de la DGDDI. Les bons candidats sont réactifs, font preuve de bon sens, formulent des propositions, ils connaissent les règles déontologiques et adhèrent à celles-ci.

Le jury le rappelle chaque année, ce concours est accessible si les candidats s'y préparent sérieusement. Les ressources sont nombreuses, à commencer par le présent rapport et ceux des années précédentes qui permettent de comprendre les attentes des examinateurs et de suivre de précieux conseils. Les annales disponibles doivent servir d'entraînement régulier, il est dommage de se laisser surprendre par la nature des QCM ou de l'épreuve écrite d'admissibilité.

Les candidats doivent en outre faire preuve de curiosité en se renseignant au maximum sur l'organisation de la DGFIP et de la DGDDI, leurs missions, leurs actualités, tous ces éléments étant facilement accessibles sur internet. Il reste toujours très difficilement acceptable que les candidats à l'oral n'aient pas de connaissances de base sur les ministères économiques et financiers (comme les noms

des ministres par exemple) ou n'aient pas compris qu'il s'agissait d'un concours commun à deux directions différentes !

Enfin, il faut pouvoir détailler et commenter son parcours scolaire et/ou professionnel, savoir expliquer ses motivations comme pour tout entretien de recrutement et avoir conscience des obligations déontologiques auxquelles les fonctionnaires sont soumis. Tous les candidats ont leur chance, tous les profils étant appréciés à leur juste valeur, à condition de démontrer son sérieux et son engagement.

Le Président du jury

Philippe REYNAUD